



2810 Coventry Road
Oakville, ON
L6H 6R1

7590 Conrad Street
Burnaby, BC
V5A 2H7

1.800.363.1588
www.techspan.ca

604.438.7571
www.picocanada.com

Cette déclaration est émise conformément à *l'acte canadien de 2023 de la lutte contre le travail forcé et le travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement* pour l'exercice clos le 31 décembre 2025. L'information retrouvée dans cette déclaration a été approuvée par les propriétaires de Techspan Industries Inc. Techspan Industries est définie comme entité conformément à la section (b) de l'interprétation de la déclaration S-211, une corporation qui a un emplacement au Canada ou qui fait affaire avec le Canada. La portée de ce rapport implique toutes les entités entièrement détenues par Techspan Industries au cours de l'année financière 2025.

À propos de Techspan :

Le groupe d'entreprises Techspan (ci-après dénommée «Techspan») inclut Techspan Industries, Techspan Automobile, et PICO of Canada LTD. Techspan, est une corporation privée fondée en 1989. Techspan fournit une variété de produits de gestion, terminaison, connexion et contrôle de câble à des distributeurs à travers le Canada. Nos partenaires distributeurs incluent ceux dans le marché électrique, automobile, poids lourd, marin, électronique et industriel. Nous sommes non seulement fiers de la qualité de nos produits, mais également de notre service à la clientèle.

La chaîne d'approvisionnement mondiale de Techspan supporte nos opérations au Canada. Dans une année donnée, plus de 80% de nos partenaires fournisseurs se situent en Amérique du Nord et en Europe.

Politiques et diligence raisonnable :

En tant que propriétaires exploitants privés, nous développons des relations à long terme avec nos fournisseurs afin d'assurer qu'ils répondent à nos exigences rigoureuses de qualité et de responsabilité corporative. En établissant principalement des partenariats avec des fournisseurs en Amérique du Nord et en Europe, nous assurons que nos fournisseurs sont sujets à la réglementation contre le travail forcé et le travail des enfants dans ces juridictions. Ceci aide à minimiser le risque d'implication du travail des enfants et/ou du travail forcé dans les activités de chaîne d'approvisionnement en amont là où Techspan a une visibilité réduite.

Pour les autres fournisseurs de Techspan, lorsque possible, des visites sur place ont lieu afin d'inspecter les sites de production et d'assurer la conformité aux normes de qualité et de gouvernance d'entreprise de Techspan. Ces visites assurent également la conformité avec toutes les lois canadiennes pertinentes, incluant celles discutées dans ce rapport. Techspan cherche à développer des relations à long terme avec nos partenaires fournisseurs et nous continuons d'assurer que nos partenaires fournisseurs comprennent que la conformité est une exigence nécessaire au développement et au maintien de ces relations.

Depuis que *l'acte canadien de la lutte contre le travail forcé et le travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement* est entré en vigueur en 2023, Techspan a pu observer les meilleures pratiques de conformité dans notre industrie et dans les industries connexes. Ceci a permis à Techspan d'affiner ses propres politiques. Techspan continue d'intégrer cette formation à notre processus d'accueil des



2810 Coventry Road
Oakville, ON
L6H 6R1

7590 Conrad Street
Burnaby, BC
V5A 2H7

1.800.363.1588
www.techspan.ca

604.438.7571
www.picocanada.com

employés et informe nos fournisseurs des exigences sous ces lois. Tout fournisseur ne respectant pas ces lois sera immédiatement et définitivement enlevé de la liste des fournisseurs approuvés de Techspan.

Techspan continue de consulter la liste mise à jour *de biens produits par le travail des enfants ou le travail forcé (2024)* du bureau des affaires internationales du travail des É.-U. et évalue la probabilité qu'une entrée en amont implique l'esclavage moderne. Le risque le plus considérable implique l'extraction, le raffinage et la fabrication pour certains produits en métal.

La liste du bureau des affaires internationales du travail des É.-U la plus récente a subi une révision approfondie et vérifiée contre des risques potentiels de notre chaîne d'approvisionnement. Aucun lien n'a été identifié entre les produits en métal énumérés sur la liste du bureau des affaires internationales du travail des É.-U de 2024 et la chaîne d'approvisionnement de Techspan. Par conséquent, les risques ont été jugés extrêmement faibles.

Risques de travail forcé et de travail des enfants :

À mesure que Techspan cherche à développer de fortes relations avec nos fournisseurs, nous sommes capables de minimiser ces risques. Par ailleurs, en établissant des partenariats avec des fournisseurs dans des juridictions qui ont leur propre législation contre l'esclavage moderne, Techspan est capable de minimiser encore plus ces risques.

Comme indiqué précédemment, les plus grands risques impliquent les entrées en amont dans des juridictions qui ont une législation moins robuste contre le travail forcé et le travail des enfants. Pour ces entrées, Techspan continuera à surveiller les risques en consultant la liste de biens produits par travail forcé et évaluera les risques au cas par cas.

Comme il n'y a aucune modification considérable à la chaîne d'approvisionnement de Techspan au cours de l'exercice précédent, nous croyons qu'il n'y a pas eu d'augmentation de risque en 2025. Techspan continue de surveiller les mises à jour de la liste du bureau des affaires internationales du travail des É.-U afin d'identifier tout risque potentiel, et aucun n'a été identifié en 2025.

Mesures réparatrices :

Lors du processus d'évaluation de risque du travail forcé et du travail des enfants dans la chaîne d'approvisionnement de Techspan, nos processus n'ont pas révélé de preuves d'esclavage moderne. Pour cette raison, aucune mesure réparatrice n'est requise. Cette déclaration s'adresse aux exigences réparatrices dans la section 11 de l'acte : (d) mesures réparatrices et (e) compensation de perte de revenu.



2810 Coventry Road
Oakville, ON
L6H 6R1

7590 Conrad Street
Burnaby, BC
V5A 2H7

1.800.363.1588
www.techspan.ca

604.438.7571
www.picocanada.com

Formation :

Techspan s'engage à offrir de la formation pour identifier les risques du travail forcé ou du travail des enfants. Présentement, la responsabilité de comprendre et de signaler ces risques demeure avec notre équipe exécutive et de gestion. En tant que groupe proche ayant une communication ouverte, notre équipe exécutive est capable d'identifier ces risques. Dans le cadre du processus continu, nous continuerons à développer cette formation en l'incorporant dans la formation de tous employés impliqués dans la chaîne d'approvisionnement de Techspan.

Efficacité :

Techspan s'engage à développer et à maintenir une chaîne d'approvisionnement solide qui respecte les droits de l'homme des employés impliqués à chaque étape. Étant donné que Techspan n'a pas identifié de violations, nous sommes satisfaits des résultats jusqu'à présent. Cependant, Techspan reconnaît qu'il y a toujours des manières d'améliorer nos processus de diligence raisonnable. Nous sommes engagés dans le développement continu de ces procédures en étudiant et en utilisant les meilleures procédures dans notre industrie et d'autres industries au Canada.

Mettre fin à toutes formes d'esclavage moderne est une tâche complexe et Techspan applaudit tous les efforts du gouvernement et de l'industrie en poursuite de ce noble objectif. Nous continuons à étudier les meilleures pratiques et cherchons à améliorer nos processus d'identification de risques potentiels.

Approbation et attestation du rapport :

Conformément aux exigences de *l'acte de la lutte canadienne contre le travail forcé et le travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement*, et particulièrement à la section 11 de l'acte, j'atteste que l'information retrouvée dans ce rapport a été révisée. Selon mes connaissances, l'information dans ce rapport est véridique et exacte.

Frank Dunnigan
Propriétaire et PDG